



17  
Am. b.

---

## Conseil des droits de l'homme

20<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Egypte

Genève, le 5 novembre 2014

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation de l'Egypte pour la présentation de son deuxième rapport national.

Tout en prenant en compte la période difficile traversée par l'Egypte ces quatre dernières années, **la Suisse recommande au Gouvernement égyptien :**

- **d'assurer que toutes les personnes détenues soient protégées législativement et physiquement contre la torture ou tout autre mauvais traitement conformément à ses obligations découlant de la Convention contre la torture ;**
- **de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;**
- **d'établir un mécanisme rendant obligatoire les visites indépendantes de tous les lieux dans lesquels une personne peut être privée de sa liberté, y compris de toute installation militaire ou de sécurité nationale.**

Par ailleurs, **la Suisse recommande au Gouvernement égyptien d'instaurer un moratoire officiel sur les exécutions en vue d'abolir la peine capitale. Elle recommande également au Gouvernement égyptien de faciliter les visites de toutes les procédures spéciales qui ont fait, à ce jour, une demande de visite.**

Je vous remercie.